

**INS-NIGER**

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INSTITUT  
NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE D'AGADEZ

# Bulletin trimestriel des prix

Période: 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

N° 27

JANVIER 2017

## DANS CE NUMERO :

Evolution du prix du mil	1
Evolution du prix du sorgho	2
Evolution du prix du riz	2
Evolution du prix du maïs	3
Evolution du prix du niébé	3
Evolution des prix de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon	4
Missions de la DR INS	4

Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. La pesée n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



Au cours du quatrième trimestre de l'année 2016, la situation des prix de céréales et du niébé sur ces deux principaux marchés de la commune d'Agadez est caractérisée par une hausse du niveau des prix du mil, du sorgho, et du riz et une baisse des prix du maïs et du niébé. Sur la même période, l'huile de palme, la pomme de terre et l'oignon ont enregistré une hausse de leur niveau de prix.

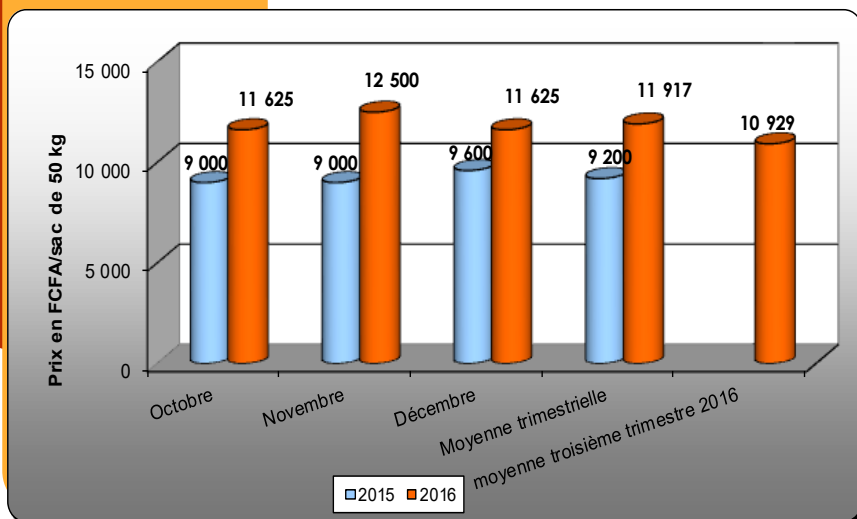
## LE MIL

Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 11 917 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2016 contre 10 929 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2016, soit une hausse de 9,0%.

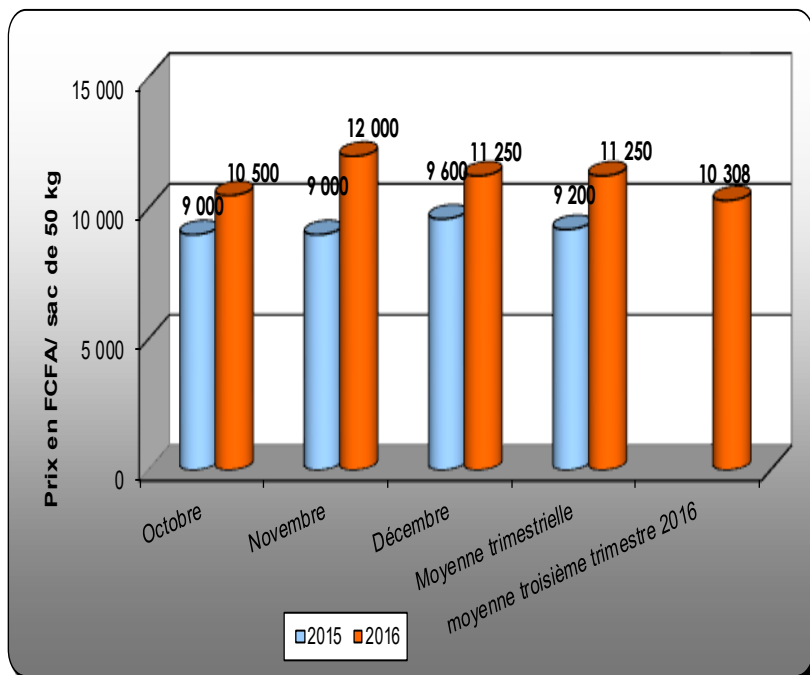
Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois de novembre (12 500 FCFA), et le plus bas a été observé aux mois d'octobre et décembre (11 625 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une hausse significative de 29,5%.

**Graphique 1 : Évolution des prix moyen du sac de 50 kg de mil**



**Graphique N°2 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de sorgho** **LE SORGHO**

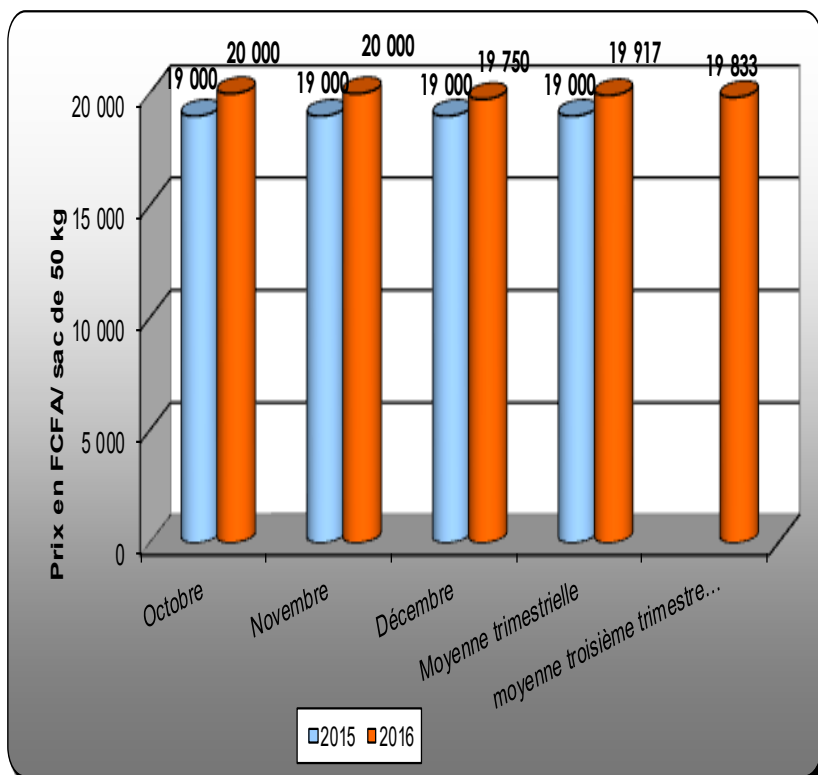


Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une hausse de 9,1% par rapport au trimestre précédent (10 308 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois de novembre (12 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois d'octobre (10 500 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une hausse significative de 22,3%.

**Graphique N° 3: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz** **LE RIZ**

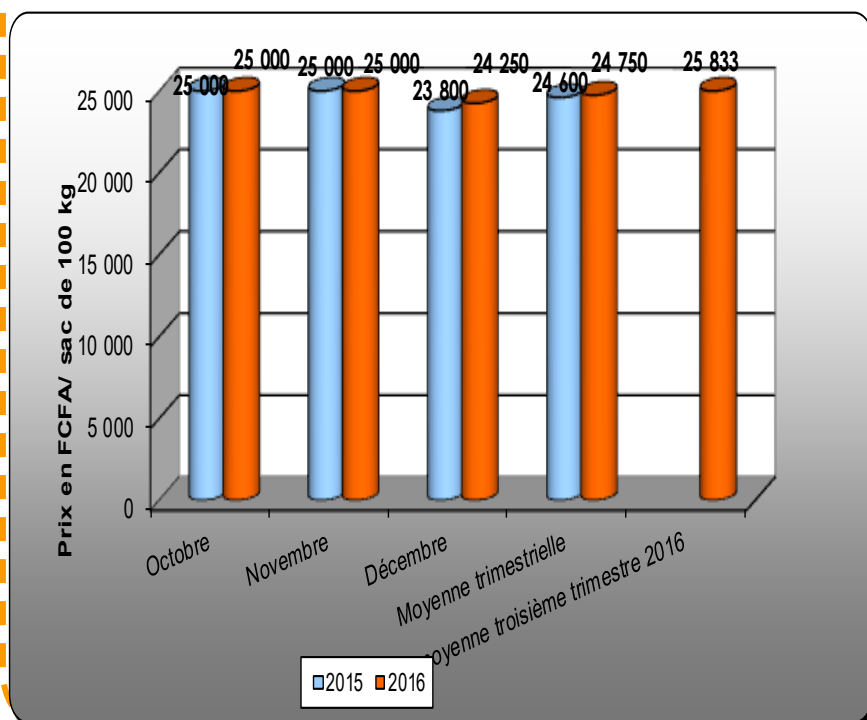


Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 19 917 FCFA au quatrième trimestre 2016 contre 19 833 FCFA au troisième trimestre 2016, soit une quasi hausse de 0,4%.

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 50 kg a été observé aux mois d'octobre et novembre (20 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois d'octobre (19 750 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg est en hausse de 4,8%.

**Graphique N° 4 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs**



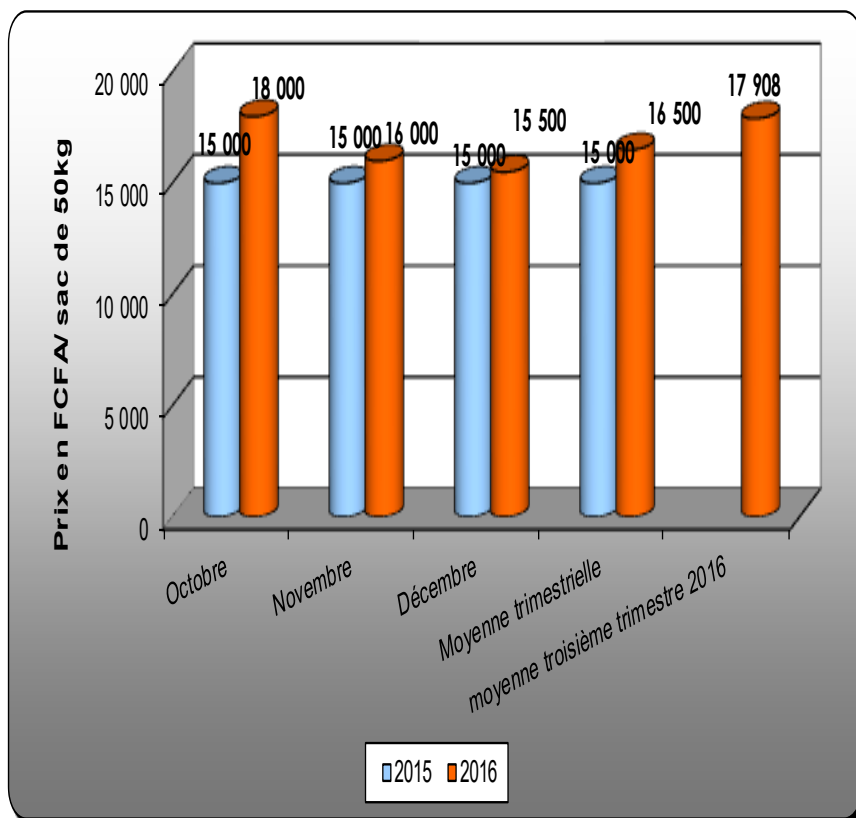
**LE MAÏS**

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'établit à 24 750 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2016 contre 25 833 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2016, soit une baisse de 4,2%.

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 100 kg a été observé aux mois d'octobre et novembre (25 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois décembre (24 250 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une quasi hausse de 0,6%.

**Graphique N° 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé**



**LE NIEBE**

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une baisse de 7,9% par rapport au trimestre précédent (17 908 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 50 kg a été observé aux mois d'octobre et novembre (18 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois décembre (15 500 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg est en hausse de 10,0%.

Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Octobre	Novembre	Décembre	Moy 4T16	Moy 3T16	Variation (%) 4T16/3T16	Moy 4T15
Huile de palme	Litre	750	800	813	788	753	4,6	800
Pomme de terre	Kg	700	700	650	683	603	13,4	667
Oignon	Kg	600	800	650	683	415	64,7	647

**L'HUILE DE PALME**

Le prix moyen trimestriel du litre de l'huile de palme s'établit au cours du quatrième trimestre 2016 à 788 FCFA contre 753 FCFA au troisième trimestre 2016, soit une hausse de 4,6%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du litre est en baisse de 1,6%.

**LA POMME DE TERRE**

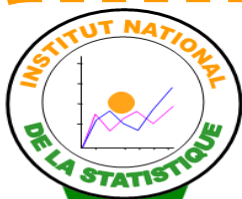
Le prix moyen trimestriel du kg de la pomme de terre s'établit au cours du quatrième trimestre 2016 à 683 FCFA contre 603 FCFA au troisième trimestre 2016, soit une hausse de 13,4%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du Kg est en hausse de 2,5%.

**L'OIGNON**

Le prix moyen trimestriel du kg de l'oignon s'établit au cours du quatrième trimestre 2016 à 683 FCFA contre 415 FCFA au troisième trimestre 2016, soit une hausse significative de 64,7%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015), le prix moyen du Kg est en hausse significative de 5,7%.

**INS - NIGER**

Direction Régionale de  
l'Institut National de la  
Statistique d'Agadez

Téléphone : 20440914

Fax : 20440916

E-mail : [agadez@ins.ne](mailto:agadez@ins.ne)**Missions de la DR/INS****Elle a pour missions :**

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ◇ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous- régional;
- ◇ Exécuter au niveau régional et sous- régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ◇ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ◇ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions;
- ◇ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ◇ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ◇ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.